

2025 à 2028

Formation à la langue inuktut

Plan stratégique

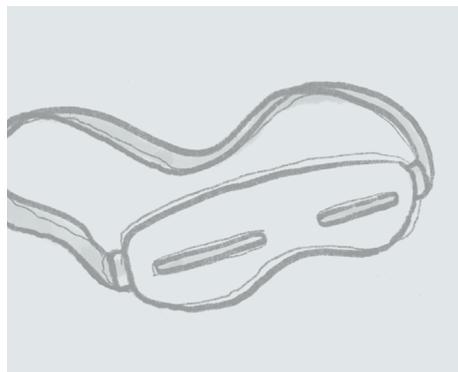
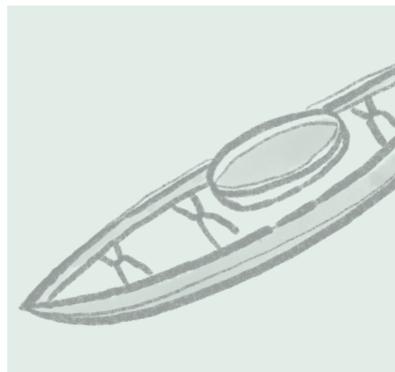




Table des matières

Message du ministre	1
Contexte	2
Mission et Vision	5
Aperçu de l'approche stratégique	6
Domaine prioritaire 1 : Recensement et élaboration – Programmes de formation à la langue inuktitut	7
Domaine prioritaire 2 : Soutien – Apprenant(e)s	9
Domaine prioritaire 3 : Promotion – Opportunités de programmes et partenariats	11
Obligation redditionnelle et supervision	12



Message du ministre

Le gouvernement du Nunavut (GN) s'est engagé à faire de la langue inuktit la langue de travail du gouvernement. Pour y parvenir, les différents ministères et parties prenantes devront planifier attentivement leur action, persévérer et collaborer. Un plan stratégique global indiquant les domaines prioritaires, les objectifs à atteindre et les actions à réaliser a été élaboré pour servir de feuille de route pour guider ces efforts.

Le plan stratégique de formation à la langue inuktit aborde l'apprentissage de la langue inuktit à tous les niveaux au sein du gouvernement du Nunavut. L'une de mes principales priorités est de veiller à ce que nos employé(e)s disposent des programmes de formation, des outils, des ressources et des mécanismes de soutien nécessaires pour travailler et fournir des services en langue inuktit. Pour remplir cette obligation, mon ministère a mis en place un plan de développement de nouvelles

possibilités de formation linguistique pour tou(te)s les employé(e)s.

La langue inuktit est un élément essentiel de la culture et de l'identité inuites. Ici au GN, nous veillerons à ce que nos employé(e)s disposent des ressources et des mécanismes de soutien nécessaires pour apprendre la langue inuktit et pour pouvoir l'utiliser en milieu de travail. Grâce à cet investissement dans nos employé(e)s à travers la formation à la langue inuktit, nous œuvrons pour rehausser l'utilisation de la langue inuktit dans tous les domaines de la société. Je suis convaincu que ce plan nous aidera à atteindre notre objectif global, qui est de garantir que notre langue reste vivante pour les générations futures.

Notre unité de formation à la langue inuktit dirigera la mise en œuvre de cette stratégie et se consacrera entièrement au développement et à l'exécution des programmes de promotion de la langue inuktit.

La mise en œuvre de cette stratégie permettra au GN de continuer à travailler vers ses objectifs en matière de formation linguistique des employé(e)s. J'encourage tous les ministères et tou(te)s les employé(e)s à assumer cette responsabilité collective avec enthousiasme. Votre leadership, votre participation et votre engagement sont essentiels pour faire de la langue inuktit la langue de travail de notre gouvernement. Donnons l'exemple et faisons tout pour que la langue inuktit soit une langue vivante au sein de notre gouvernement et au-delà.

J'ai hâte de rendre compte des progrès réalisés dans le cadre de ces initiatives et de renforcer notre capacité à élaborer et à offrir des formations et des services pour la promotion de la langue inuktit.

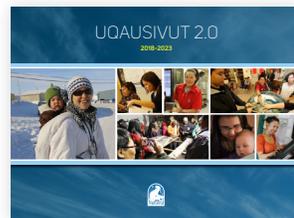
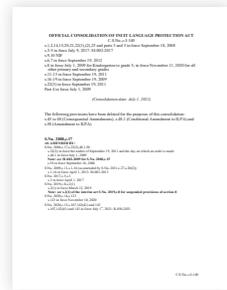
Hon. P. J. Akeegok
Ministre des Langues

Contexte

Engagements du GN en matière de formation linguistique

Le GN s'est engagé à respecter ses obligations législatives et a présenté des stratégies pour la formation à la langue inuktitut en milieu de travail.

La Loi sur la protection de la langue inuite (LPLI), le plan Uqausivut 2.0, le cadre Iviqtipalliiajut, le protocole Katujjiqatigiinniq et le mandat Katujjiluta fournissent les directives législatives et stratégiques nécessaires au GN pour mettre en œuvre des initiatives de formation linguistique. Le tableau ci-dessous énumère les principaux textes législatifs, protocoles et stratégies qui régissent ces obligations.



Contexte

Loi sur la protection de la langue inuite (LPLI)

La LPLI est entrée en vigueur en 2008 et oblige le GN à fournir une formation linguistique aux employé(e)s. En vertu de la LPLI, chaque employé(e) a le droit d'utiliser la langue inuktitut au travail.

Engagement

- Offrir un milieu de travail où les employé(e)s peuvent parler la langue inuktitut.
- Accroître l'utilisation de la langue inuktitut en milieu de travail.
- Veiller à ce que la direction puisse communiquer avec les employé(e)s en langue inuktitut.
- Offrir une formation à la langue inuktitut.
- Veiller à ce que les employé(e)s ne soient pas empêché(e)s de s'inscrire aux formations en raison de leurs obligations professionnelles courantes.

Plan Uqausivut 2.0

Le plan Uqausivut 2.0, qui a été présenté en 2018, est le plan officiel de mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles* du Nunavut (Bureau de l'Assemblée législative) et la LPLI de 2018 à 2023. Il vise quatre domaines d'intervention clés : la langue d'enseignement, la langue de travail, la langue des services et la revitalisation de la langue.

- Le plan Uqausivut 2.0, qui veille à ce que tou(te)s les employé(e)s soient conscient(e)s de leur droit de travailler dans la langue inuktitut et leur offre des possibilités d'apprentissage et des incitations au rendement, améliorera l'embauche des Inuit(e)s, accroîtra les possibilités économiques des Inuits(e) et promouvra la langue inuktitut comme langue de travail du gouvernement.
- Dans le cadre du domaine « langue de travail », le plan Uqausivut 2.0 contribue à la création de milieux de travail où la langue inuktitut est utilisée et promue en tant que langue de travail du gouvernement, tout en respectant et en défendant les droits liés aux autres langues officielles du Nunavut.



Iviqtipalliajut

Les trois principales priorités du cadre de référence, qui ont été présentées en 2018, sont l'intégration accrue des VSI/de l'IQ dans les milieux de travail du GN, l'élaboration de politiques et de programmes, et la prestation de services. L'utilisation de la langue inuktitut comme langue de travail est une priorité clé dans ce cadre de référence.

- Le GN aidera les employé(e)s à accéder à des formations linguistiques à la langue inuktitut comme première et deuxième langue tout en mettant à leur disposition des ressources qui favoriseront l'utilisation de la langue inuktitut dans le milieu de travail.
- Les employé(e)s du GN amélioreront leurs compétences linguistiques en langue inuktitut pour mieux servir les Nunavummiut.



Protocole Katujjiqatigiinniq

Le protocole, qui a été signé en 2020 par NTI et le GN, est un engagement commun à travailler ensemble pour mettre pleinement en œuvre l'Accord du Nunavut.

- L'identité et la culture inuites doivent être valorisées. Pour que le Nunavut réussisse, la langue inuktitut et la culture inuite doivent être au cœur de la gouvernance au Nunavut.
- La langue inuktitut doit devenir la langue des programmes et des services du gouvernement.

Priorités conjointes :

- Faire de la langue inuktitut la langue de travail principale des bureaux du gouvernement.
- Faire de la langue inuktitut la langue principale pour la mise en œuvre des programmes et des services gouvernementaux essentiels.



Katujjiluta

Katujjiluta est le mandat de la 6e assemblée législative. Il définit les priorités et les actions qui permettront de réaliser les objectifs stratégiques du GN.

- Finaliser et lancer la mise en œuvre de la stratégie de formation à la langue inuktitut.



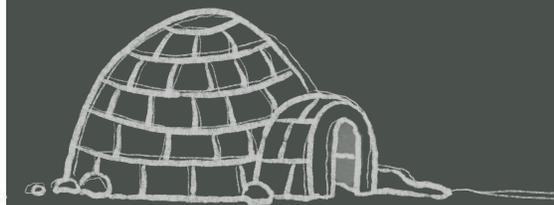
Cours actuellement disponibles

Le GN offre actuellement des formations à la langue inuktitut aux employé(e)s. Ces formations, qui sont disponibles tant au niveau de base que professionnel, sont données par l'intermédiaire de partenaires de mise en œuvre.

En 2023/2024 et en 2024/2025, le GN, par l'intermédiaire de l'unité des programmes de formation linguistique du ministère de la Culture et du Patrimoine, a proposé les cours suivants :

- Orientation à la langue inuktitut (cours d'initiation de 3 heures) – Cours d'introduction pour les employé(e)s souhaitant découvrir rapidement la langue inuktitut. Le cours d'initiation de 3 heures aborde le vocabulaire et la grammaire de base de la langue inuktitut, et enseigne aux participant(e)s comment se présenter.

- Pigiarvik 1 (30 heures) – Un cours ouvert aux apprenant(e)s débutant(e)s de tous horizons. Il présente les éléments essentiels de la langue inuktitut et aide les apprenant(e)s à prononcer les sons correctement.
- Pigiarvik 2 (30 heures) – Un cours pour continuer à soutenir les employé(e)s souhaitant renforcer leur capacité à communiquer dans la langue inuktitut et qui leur permet d'acquérir les bases du système d'écriture syllabique.
- Pigiarutit en ligne (60 heures) – Pour les employé(e)s inuits qui ne parlent pas la langue inuktitut ou qui ont déjà un certain niveau de connaissance, mais qui souhaitent renforcer leurs compétences en expression orale, en lecture et en écriture.
- Programme de certificat Qimattuvik (450 heures) – Un programme flexible composé de 10 cours conçus pour aider les fonctionnaires qui parlent la langue inuktitut à améliorer leurs compétences professionnelles dans cette langue.



Unité de formation à la langue inuktitut

En 2022, le ministère de la Culture et du Patrimoine a créé une unité des programmes de formation linguistique au sein de la division des langues officielles.

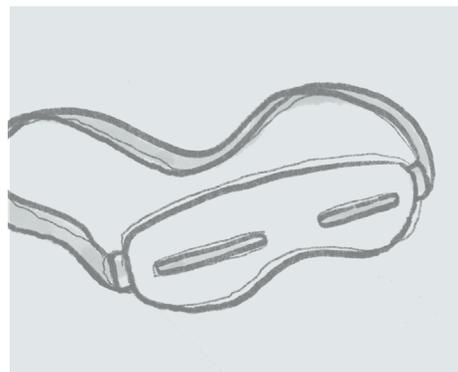
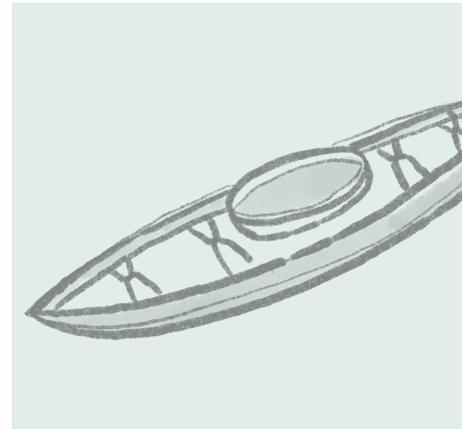
L'unité se compose d'un directeur des programmes de formation linguistique et d'un coordonnateur des programmes de formation linguistique.

L'unité est chargée de la coordination et de la mise en œuvre des initiatives actuelles de formation à la langue inuktitut dans l'ensemble du GN.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan stratégique, l'équipe sera chargée de l'administration globale du plan, de ses aspects logistiques et de son suivi.

Mission

Diriger l'élaboration et la mise en œuvre d'initiatives de formation linguistique pour les employé(e)s du GN.



Vision

La langue inuktut comme principale langue de travail du GN.



Aperçu de l'approche stratégique

Les domaines prioritaires, les buts et les objectifs énoncés dans la stratégie ont été élaborés à la suite de consultations approfondies avec les partenaires linguistiques et les parties prenantes. Des groupes de discussion et des entrevues ont été organisés avec des partenaires de prestation de services linguistiques, des organisations inuites et des intervenants linguistiques de la communauté pour que la stratégie repose sur de bonnes bases.

Pour assurer la mise en œuvre de la stratégie, les conditions suivantes devront être réunies :

- un engagement en matière de temps et de ressources de la part de tous les ministères du GN;
- un temps de formation suffisant pour les apprenant(e)s;
- des apprenant(e)s motivé(e)s et engagé(e)s;
- un mécanisme de soutien aux apprenant(e)s;
- des ressources d'apprentissage de la langue inuktitut de qualité;
- un large éventail de programmes.

Certaines des mesures clés qui permettront d'évaluer les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de la stratégie sont les suivantes :

- niveaux de langue atteints par les employé(e)s du GN;
- maîtrise continue de la langue par les employé(e)s du GN;
- niveau d'utilisation de la langue inuktitut en milieu de travail.

À partir de ces résultats, trois domaines principaux d'intervention ont été définis. Ces domaines se complètent mutuellement et tiennent compte des différents aspects et points clés mis en évidence lors des consultations.

Ces trois domaines d'intervention sont les suivants :

Domaine prioritaire 1 :

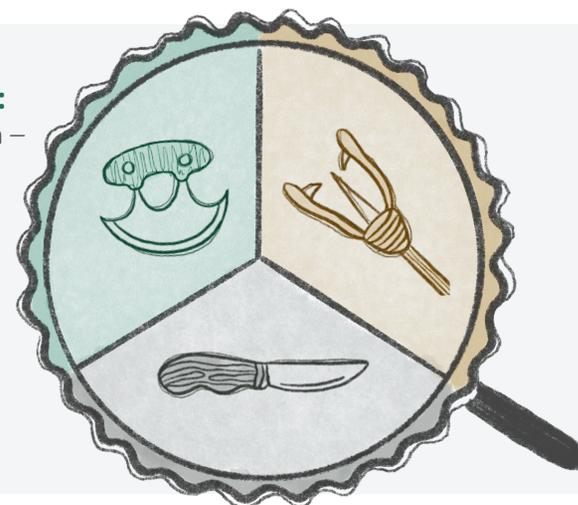
Recensement et élaboration – Programmes de formation à la langue inuktitut

Domaine prioritaire 2 :

Soutien – Apprenant(e)s

Domaine prioritaire 3 :

Promotion – Opportunités de programmes



Ce plan a été élaboré en tenant compte des limites actuelles liées aux capacités et aux ressources disponibles au sein du GN. L'objectif est que le plan stratégique soit réalisable et qu'il fournisse des résultats réalistes qui conduiront à des succès à court terme tout en jetant les bases d'une croissance à plus long terme.

Domaine
prioritaire 1
Objectif 1.1

Recensement et élaboration : Programmes de formation à la langue inuktitut

Objectif 1.1 Les programmes de formation à la langue inuktitut sont élaborés pour atteindre les objectifs de formation linguistique des employé(e)s du GN tout en étant pertinents, significatifs et adaptés aux besoins des apprenant(e)s.

Pour assurer la réussite de l'apprentissage, les programmes doivent être élaborés dans le contexte actuel des activités du gouvernement. Les membres du personnel du GN n'ont pas tous les mêmes niveaux à l'oral et à l'écrit et il faut prendre en compte ces variations dans la conception et la mise en œuvre des programmes. La priorité sera accordée à l'élaboration de programmes qui répondent aux besoins de formation de base, aux exigences réglementaires (c'est-à-dire pour les services de première ligne) et aux besoins spécialisés en matière de compétences avancées et de terminologie sectorielle.

Objectif

- Les programmes de formation linguistique s'appuieront sur les ressources existantes.
- Vérifier que les programmes linguistiques sont significatifs et pertinents pour les employé(e)s.
- Priorité aux formations de base, aux cours de maîtrise et à la terminologie sectorielle.

Actions

- Recenser, évaluer et mettre à jour les ressources/programmes existants en collaboration avec les partenaires de prestation de services linguistiques existants et Inuit Uqausinginnik Taiguusiliuqtiit (IUT).
- Déterminer les formations utiles aux employé(e)s grâce à un processus d'évaluation des besoins (y compris en déterminant quels modules de formation de base et quels modules de conformité réglementaire sont nécessaires aux travailleurs et travailleuses de première ligne).
- Élaborer des outils d'apprentissage autoguidés de base et des outils obligatoires pour divers groupes et niveaux de personnel au sein du GN.

Résultat

- Augmentation du nombre d'employé(e)s du GN suivant/achevant des programmes d'apprentissage linguistique.
- La conception et la mise en œuvre des programmes seront basées sur les niveaux de compétence linguistique actuels.
- Accès accru aux supports d'apprentissage et soutien renforcé pour les locuteurs compétents, les locuteurs silencieux et les locuteurs ne maîtrisant pas la langue complètement.



Domaine
prioritaire 1
Objectif 1.2

Recensement et élaboration : Programmes de formation à la langue inuktitut

Objectif 1.2 Les programmes de formation à la langue inuktitut sont mis en œuvre par le biais de diverses méthodes et plateformes axées sur l'innovation, les pratiques exemplaires et la réussite des apprenant(e)s.

Le GN s'engage à accorder aux employé(e)s le temps nécessaire pour participer pleinement aux séances d'apprentissage de la langue inuktitut. Pour atteindre cet objectif, des ressources seront investies dans de nouvelles méthodes d'apprentissage qui correspondent aux réalités professionnelles et personnelles des employé(e)s. Dans le cadre de ce processus, les supports seront modernisés pour les différents flux d'apprentissage afin d'inclure des sites Web interactifs, des applications logicielles (applis), des vidéos, etc.

Diverses méthodes d'apprentissage seront utilisées lors de la mise en œuvre de la stratégie, avec notamment une combinaison de cours d'apprentissage classique formel en classe/en ligne et de séances d'apprentissage informel où les apprenants pourront échanger avec d'autres locuteurs de la langue inuktitut. Cela pourra se faire dans un environnement virtuel ou par le biais de réunions informelles favorisant l'apprentissage.

Objectif	<ul style="list-style-type: none">• Tirer parti des technologies les plus récentes et émergentes pour impliquer les employé(e)s dans l'apprentissage linguistique.• Créer des modèles d'apprentissage linguistique flexibles pour les employé(e)s.
Actions	<ul style="list-style-type: none">• Produire de nouvelles ressources et supports d'apprentissage interactifs compatibles avec les plateformes de formation existantes du GN et les applications d'apprentissage linguistique existantes.• Élaborer différents flux d'apprentissage personnalisés afin d'équilibrer le travail et les besoins en formation grâce à des horaires flexibles et des opportunités d'apprentissage au rythme des apprenant(e)s.
Résultat	<ul style="list-style-type: none">• Augmentation de la qualité et de la quantité des ressources d'apprentissage de la langue inuktitut pour les employé(e)s.• Augmentation des programmes disponibles permettant aux employé(e)s d'apprendre la langue inuktitut.

Domaine
prioritaire 2
Objectif 2

Soutien : Apprenant(e)s

Objectif 2 Des mécanismes sont élaborés pour soutenir les employé(e)s inscrit(e)s à des programmes de formation linguistique.

Il est essentiel de soutenir les employé(e)s de GN dans le cadre de leur apprentissage linguistique pour garantir des résultats positifs. La disponibilité de mécanismes de soutien et d'incitation pour les employé(e)s inscrit(e)s à un programme d'apprentissage de la langue inuktitut contribuera à assurer leur participation continue au processus d'apprentissage tout en les aidant à s'acquitter de leurs responsabilités professionnelles.

La formation sera liée à la vision de la langue inuktitut comme principale langue de travail du GN, et ne sera pas simplement une formation sans

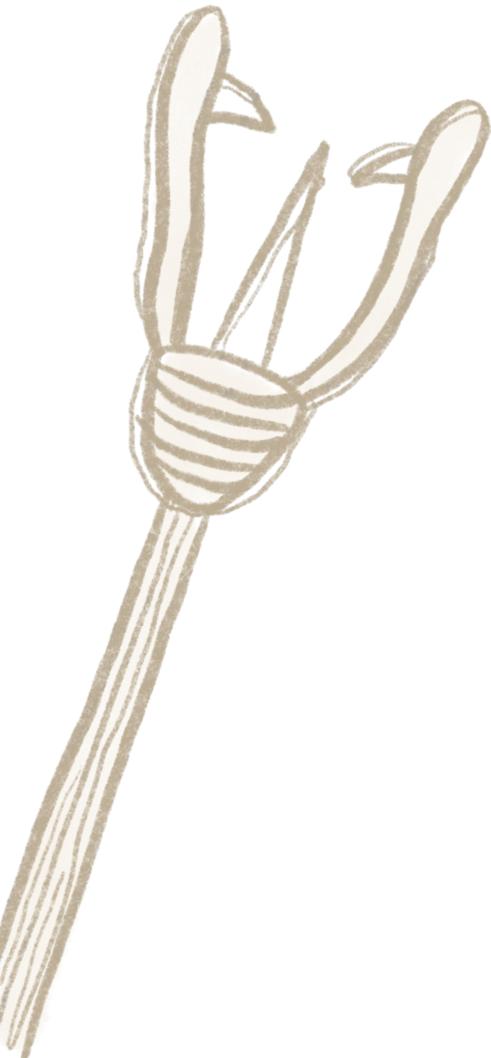
objectif global. Le GN veillera également à ce que la formation linguistique joue un rôle dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'embauchage des Inuits et ait un impact positif sur la fidélisation du personnel.

Objectif

- Sensibiliser davantage les employé(e)s aux obligations des employeurs en matière d'apprentissage de la langue inuktitut ainsi qu'aux politiques connexes.
- Créer des environnements d'apprentissage favorables au sein du GN.
- Surveiller l'évolution des programmes et adapter ces derniers en fonction des données des employé(e)s.

Actions

- Élaborer des directives et des supports de communication pour améliorer la compréhension et l'interprétation de l'article 12(g) de la *Loi sur la protection de la langue inuite*, et promouvoir la sensibilisation aux avantages financiers et aux opportunités professionnelles connexes.
- Créer et distribuer des supports d'apprentissage dans la langue inuktitut dans tout le GN. Concevoir des opportunités d'apprentissage immersif au sein des ministères par le biais du mentorat et d'activités culturelles.
- Sélectionner un système de gestion des données et le personnaliser pour pouvoir suivre et adapter les programmes et la terminologie en fonction des besoins.



Domaine
prioritaire 2
Objectif 2

Soutien : Apprenant(e)s



Résultat

- Les employé(e)s comprennent que l'apprentissage de la langue inuktitut est un droit protégé par la LPLI qui ne doit pas être entravé par les responsabilités professionnelles routinières et qui peut donner lieu à des incitations financières, ce qui pourra entraîner une augmentation des demandes de formation à la langue inuktitut.
- Augmentation des ressources linguistiques et des possibilités de transmission de la langue.
- Permettre au GN de suivre et surveiller les progrès linguistiques réalisés par les employé(e)s et rendre compte de l'avancement vers les objectifs liés à la langue de travail.

Domaine
prioritaire 3
Objectif 3

Promotion : Opportunités de programmes et partenariats

Objectif 3 La promotion de la formation à la langue inuktitut permettra de faire connaître les initiatives de formation et contribuera au recrutement de participant(e)s à la formation linguistique.

Il existe de nombreuses organisations communautaires fortes qui soutiennent et promeuvent l'utilisation de la langue inuktitut dans tout le Nunavut. L'unité de formation linguistique formalisera des partenariats avec diverses parties prenantes en visant les objectifs suivants :

- sensibiliser aux programmes et aux possibilités d'apprentissage de la langue inuktitut;
- inscrire davantage d'employé(e)s du GN à la formation à la langue inuktitut.

Objectif

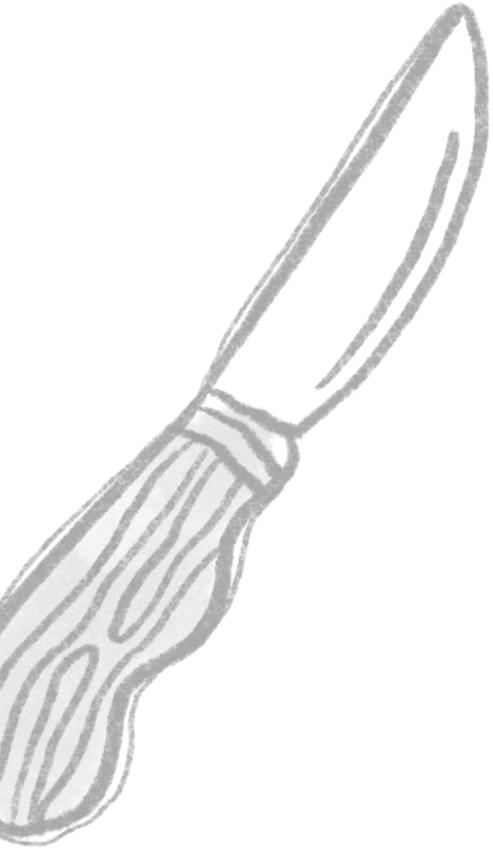
- Élaborer des communications ayant pour cible les apprenant(e)s potentiel(le)s préidentifié(e)s.
- Renforcer les partenariats avec les partenaires linguistiques afin de promouvoir l'intérêt pour les programmes de langue inuktitut.
- Créer un environnement favorable pour que les employé(e)s s'engagent dans la revitalisation de l'inuinnaqtun.

Actions

- Mettre en place et maintenir une base de données de candidat(e)s potentiel(le)s pour les cours de langue et créer des communications sur les programmes disponibles adaptés à leurs niveaux et à leurs besoins.
- Formaliser les relations avec les intervenants linguistiques communautaires pour explorer les opportunités d'immersion culturelle et linguistique dans le cadre d'une approche d'apprentissage collaboratif.
- En collaboration avec les partenaires linguistiques communautaires, repérer les opportunités d'élaboration d'une formation immersive en envisageant d'organiser des ateliers, de préparer des ressources et de mettre en place des programmes d'engagement communautaire.

Résultat

- Augmenter le nombre de participant(e)s aux programmes de formation.
 - Augmentation du nombre d'employé(e)s intéressé(e)s par la formation à la langue inuktitut.
 - Augmentation du nombre d'opportunités permettant aux employé(e)s d'apprendre et de promouvoir la langue inuinnaqtun.
-



Obligation redditionnelle et supervision

La division des langues officielles élaborera un plan d'obligation redditionnelle et de suivi pour la mise en œuvre de ce plan stratégique. Le cadre général d'obligation redditionnelle et de suivi des performances sera axé sur les indicateurs et les progrès des programmes. Dans le cadre du processus de mise en œuvre, la division des langues officielles élaborera également des indicateurs de programme pour garantir la communication de toutes les activités des programmes, au besoin, dans le cadre des exigences fédérales et territoriales en matière de rapport.

Le travail de la division des langues officielles a une incidence directe sur tous les partenaires linguistiques, les parties prenantes et les employé(e)s du GN. Le suivi continu des buts et

objectifs de la stratégie offre la possibilité de mesurer les progrès dans chacun des domaines prioritaires définis.

La division des langues officielles publiera, dans le rapport annuel du ministre des Langues, une description de l'avancement de la mise en œuvre de ce plan stratégique et des rapports narratifs pour chaque domaine prioritaire établi dans ce plan.

Afin d'assurer la mise en œuvre efficace de ce plan stratégique, la division veillera à ce que les progrès soient suivis et à ce que les modifications nécessaires soient apportées de manière continue au cours de la période de mise en œuvre. L'unité des programmes de formation linguistique élaborera des indicateurs de rendement pour le suivi et la

surveillance des progrès, établira des procédures pour l'échantillonnage et le suivi des données, et coordonnera la consolidation et l'analyse des résultats.





www.gov.nu.ca